Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 539

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ÉTATS ET LES BANQUES

Le Liechtenstein ne passera pas entre les gouttes

l'évasion et la fraude fiscales, passe donc en tout état de cause par l'assainissement des relations entre la Suisse et le Liechtenstein! Et Me Diefenbacher de dresser une liste minimum de requêtes (d'ailleurs, pour la plupart, «dans l'air» au Département fédéral de justice et police à Berne) qui devraient être adressées aux responsables politiques de la Principauté; la suppression des abus passerait notamment par:

— «Un alignement sur la norme européenne continentale de la loi liechtensteinoise relative aux personnes morales: abolition des personnes morales qui ne figurent pas dans un registre public; limitation aux catégories de personnes morales reconnues habituellement dans les autres Etats européens: «société anonyme» de deux sortes, «coopérative», «fondation», mais seulement pour les ressortissants authentiques du pays.»
— «Un traité plaçant les banques du Liechtenstein sous le régime bancaire suisse.»
— «Des traités de double imposition avec tous les Etats membres du Conseil de l'Europe» (cadre de l'intervention de Me Diefenbacher).
— «L'interdiction des contrats d'imposition avec des particuliers.»
— «L'adhésion au système européen d'entraide judiciaire et aux instruments européens concernant l'exécution des jugements.»

Bref, à la Suisse de jouer, dans les limites (vastes) de ses compétences!

Me Diefenbacher a-t-il touché au point sensible? En tout cas ses thèses provoquent un tollé parmi la délégation helvétique: l'indépendant Walter König fait savoir sa «honte», tandis que la démocrate-chrétienne Josi Meyer demande à l'avocat de retirer sans autre son «document»! Et encore, le débat roulait-il sur la définition juridique des mesures à prendre... on peut imaginer à quelles résistances se heurterait l'application pratique de dispositions légales en la matière. Il n'empêche: le «scandale» du colloque de Strasbourg aura au moins révélé que l'initiative pour un contrôle bancaire lancée par le Parti socialiste suisse ne trouvera, en cas d'acceptation populaire, son efficacité que flanquée d'un volet liechtensteinois.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Un Diggelmann en Suisse romande

Pourquoi pas?
J'aimerais signaler aujourd'hui une émission de radio.
Mes raisons? la pièce diffusée est de l'un de mes amis, Michel Buenzod, rédacteur de la revue *Contacts*, longtemps animateur de l'Association Suisse-URSS; éditeur de cette étude admirable (qu'il faudrait rééditer): *Littérature soviétique*, d'André Bonnard.

Raison discutable, comme on voit. J'en ai une meilleure: la pièce, à la lecture, me paraît excellente. En somme, il me semble que Buenzod a réussi ce que Cornelius Heym n'avait pas tout à fait réussi dans son roman *Horizon Guérilla* (au Mercure de France). Et plus récemment Claude Jacquillard, dans son dernier roman paru aux éditions de l'Aire...

«*Une révolution en été*. La pièce est diffusée le 3 avril 1980, par France-Culture, dans l'émission de Lucien Attoum: *Le nouveau répertoire de France-Culture*. Réalisation: Anne Lemaître.
»L'insurrection populaire chasse du pouvoir le sanglant dictateur Gonzales. Ramon, un intellectuel qui est dirigeant prestigieux du parti des travailleurs, est libre: il a passé vingt ans en prison. Sa femme Elvira et le tourneur Mauro, qui a accédé à la direction du parti pendant la clandestinité, sont inquiets: quel homme Ramon est-il devenu?

»Tout a changé autour de lui: il ne reconnaît vraiment ni sa femme ni son parti. L'autorité dont il jouit l'oblige pourtant à effectuer des choix lourds de conséquences: faut-il collaborer au nouveau gouvernement démocratique issu de l'insurrection — gouvernement qui comptera des hommes de la bourgeoisie dont Ramon se méfie?

»Trois personnages équivoques, sortis tout droit des bidonvilles de Gonzales-City, ont sur ces problèmes des idées très particulières: ils n'aideront guère Ramon à prendre la décision qu'il annoncera au cours d'un grand meeting où, à des titres divers, tous se retrouveront...» (Prière d'insérer.)

On sent que Sartre et ses *Mains sales* ont passé par là! Mais le mérite de Michel Buenzod me paraît double: par rapport aux deux auteurs que je citais plus haut, il a su parler, autant que possible, de choses qu'il connaissait de l'intérieur — il a évité de faire de la «littérature». Par rapport aux *Mains sales*, la thématique s'est enrichie d'un nouveau thème, celui du vieillissement d'un homme, que la nouvelle génération a dépassé, et qui s'en accommode, tant bien que mal... C'est un thème qui nous concerne tous!

Du même auteur, le Théâtre des Trois Coups, Lausanne, va monter sous la direction de Semedo une autre pièce, qui avait été lue à Boulimie voici quatre ans: *Les trois visites du Dr Seeberg*, centrée sur les rapports de la justice et de la psychiatrie — autre thème d'actualité!

Il me semble que Michel Buenzod est notre Diggelmann — c'est à mes yeux un bien grand mérite!

J. C.